

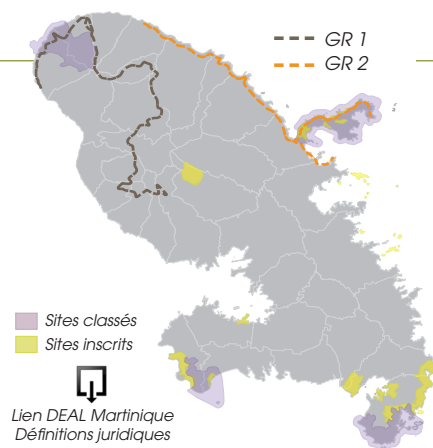


Sites de pratique

Les pratiquants de trail courent sur les mêmes chemins balisés que les randonneurs mais également sur d'autres espaces naturels type champs de banane ou de canne.

- + de 300 km de sentiers de randonnées pédestre dans le cadre d'une activité de loisirs.
- ouverture temporaire d'espaces protégés ou privés exclusivement lors des compétitions homologuées.

On note l'apparition de conflits d'usage liés à une pratique du Trail généralement non organisée et à l'empiètement de domaines privés ou protégés sans autorisation.



579 Licenciés

extraction Ligue de Martinique d'Athlétisme - mars 2018

courses hors-stade (running)

21,5 %
des licenciés
Athlétisme
en Martinique
(taux stable depuis 2013)

JEUNES -18 ANS
0,3 %
SOIT 2 JEUNES

HOMMES
51 %
SOIT 296

ADULTES +40 ANS
80 %
SOIT 462

FEMMES
49 %
SOIT 283

Les courses hors-stade englobent les courses sur route (semi et marathon) et les trails de nature.

Le nombre de licenciés stable depuis 5 ans n'est pas significatif de la pratique libre ni de celle correspondant à la participation exponentielle sur les événements trail sur la même période.

Les compétiteurs en Trail qui se licencient le font pour bénéficier des entraînements et courir sur route au sein des clubs affiliés à la FFA.

La licence n'est pas obligatoire pour participer aux courses de Trail organisées (certificat médical).

Pratiquants

répondants questionnaire DROEF - juillet 2018

PROFIL

- * Equilibre femmes - hommes
- * Présence significative des CSP ouvriers/employés
- * Large majorité des 40 ans et +

MOTIVATIONS les plus citées

- Détente
- Prendre soin de sa santé
- Dépassement de soi / Dépense physique

53 %
dépendent
- de 300 €/an
pour l'achat
du matériel

60 %
pratiquent
régulièrement
dont 58 % plusieurs
fois par
semaine

20 %
se sont déplacés
en vacances
pour pratiquer
le trail

Les autres sports de nature pratiqués majoritairement par les trailers sont : la Course à pied, le Vélo Tout Terrain et la Randonnée pédestre.

PRATIQUE

- 53 % participent à des regroupements ou compétitions
- 73 % pratiquent avec encadrement dont 28 % systém.
- 20 % pratiquent exclusivement hors structure
- 63 % pratiquent le Trail en activité principale
- 82 % connaissent leurs limites et programment leurs entraînements
- 22 % ont + 300 €/an de dépenses en nutrition / santé / récupération liées à leur pratique du Trail

9 Etablissements

100 % sont des associations affiliées à la Fédération Française d'Athlétisme.

5 organisent exclusivement la pratique du Trail pour leurs licenciés.
Les 4 autres proposent en plus, de la course Hors stade ou de la multi-activités.

14 établissements ont déclaré des courses de Trail en 2017-2018 dont 1 organisme extérieur au territoire. Les 5 associations de Trail organisent toutes des courses Nature.

extraction DJSCS - nov. 2018



15 Educateurs déclarés

extraction base EAPS DJSCS- novembre 2018

Diplômes

100 % sont titulaires d'un BEES d'Athlétisme (14 BEES 1 et 1 BEES 2). Un diplômé a obtenu un DEJEPS par équivalence.

L'encadrement du Trail par des professionnels est possible pour les personnes titulaires d'un diplôme d'Etat en Athlétisme. Parmi ceux-ci, on note une très large majorité d'éducateurs diplômés d'Etat dans la tranche d'âge 40 ans et plus (86 %). L'absence de relève est due en partie au fait qu'aucune formation n'a été organisée en Martinique sur cette discipline depuis plus de 15 ans.

Les titulaires d'un Diplôme d'Etat Accompagnateur Moyenne Montagne obtiennent grâce à l'UF5 la possibilité d'encadrer la pratique du Trail. Les titulaires d'un BEES AMM peuvent obtenir ce DE par équivalence après avoir obtenu l'UF5 en formation. La 1^{ère} préformation des candidats permettant d'entrer en formation devrait être organisée en Martinique au 4^{ème} trimestre 2019 pour les préparer à l'examen du probatoire qui aura lieu en début d'année 2019.

Des formations aux diplômes fédéraux de Courses hors stade ont été organisées par la Ligue d'Athlétisme ces trois dernières années. Elles couvrent également la pratique du Trail et ont permis de diplômer 27 personnes bénévoles (12 diplômés et 15 à venir en cours de formation).

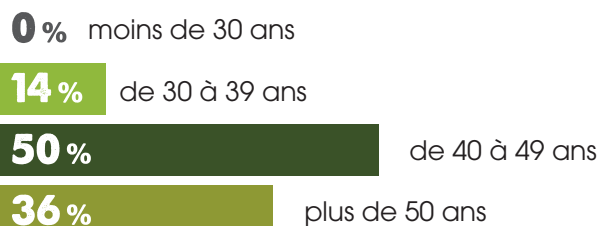
Une formation CQP de Technicien sportif d'Athlétisme, option fond/hors-stade a également été mise en place en 2018 : 2 diplômés dont 1 spécialiste Trail.

Typologie des éducateurs athlétisme

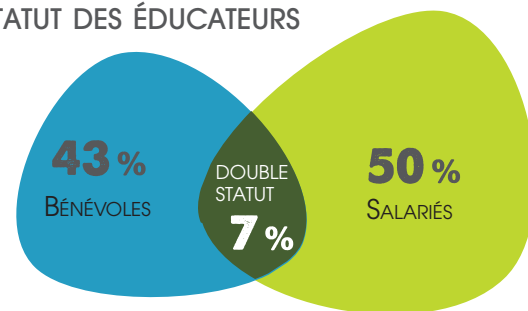
RÉPARTITION PAR SEXE



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



STATUT DES ÉDUCATEURS



Sécurité dans la pratique

55 % des pratiquants de Trail déclarent connaître l'intégralité du cadre de pratique de l'activité : principes de sécurité, principes de convivialité et d'entraide, réglementation spécifique du site de pratique, règles de protection de l'environnement.

GESTES ET COMPORTEMENTS DE SÉCURITÉ

- 100 %** ont toujours de l'eau avec eux
- 69 %** emportent systématiquement de la nourriture
- 76 %** emportent toujours leur téléphone
- 59 %** ont toujours un nécessaire de survie : fontaine, couverture de survie, trousse
- 61 %** informent leurs proches sur le lieu de leur parcours
- 59 %** ont interrogé la météo avant de partir
- 75 %** font attention à l'horaire en fonction de la nuit
- 69 %** reconnaissent parfois leur parcours
- 84 %** ont des notions de secourisme

PRATIQUANTS ASSURANT SEULS LEUR SÉCURITÉ

Leur comportement vis à vis des règles de sécurité n'est pas significativement différent de ceux qui comptent sur d'autres pour le faire (amis, encadrants, ...).



90 % des répondants déclarent que la sécurité pendant les compétitions est **en général** ou **toujours** adaptée.

Les 10 % restant considèrent qu'elle est parfois insuffisante pour les raisons suivantes : balisage incomplet des parcours, passages difficiles ou risqués, comportements insouciantes de la part de nombreux coureurs.